

CHARTRE ÉCORESPONSABLE



- N'imprimez que lorsque cela est vraiment nécessaire

- Favorisez la signature électronique

- Utilisez le verso des documents usagés comme feuilles de brouillon



Le saviez-vous ?

Le saviez-vous ? Il faut 10 litres d'eau et 15 grammes de bois pour produire une feuille de papier classique.



Le saviez-vous ?

En moyenne, un salarié génère 0,64 tonne de CO₂ par an pour ses déplacements domicile-travail.

- Privilégier les modes de transport doux : vélo, covoiturage, transports en commun

- Prenez le train plutôt que l'avion lorsque cela est possible

- Préférez manger sur votre lieu de travail plutôt que de faire l'aller/retour chez vous le midi

- Faites du télétravail lorsque cela est possible

- Utilisez les contenants réutilisables fournies par FABSTER (verres, tasses ...) plutôt que des gobelets en plastique jetables

- Pensez au tri : des poubelles spécifiques sont prévues à cet effet !

- Jetez toujours vos emballages dans une poubelle adaptée



Le saviez-vous ?

Le saviez-vous ? La fabrication d'un gobelet en plastique requiert 3,2 g d'équivalent pétrole et seuls 1% sont recyclés.

A stylized handwritten signature in black ink.

A simple, horizontal handwritten signature in black ink.

A stylized handwritten signature in black ink.

A stylized handwritten signature in black ink.

A stylized handwritten signature in black ink.

CHARTRE ÉCORESPONSABLE



- Pensez économie d'énergie
- Éteignez vos radiateurs pendant la journée
- Éteignez les lumières des pièces non utilisées
- Ne laissez pas vos appareils en veille lorsque vous partez en vacances
- Ne surchauffez pas votre maison en hiver : une température de 19°C est idéale
- Fermez le robinet pendant que vous vous brossez les dents

Le saviez-vous ?

7,5 litres d'eau sont déversés d'un robinet en 1 minute. Vous pouvez donc économiser jusqu'à 15 litres d'eau par jour seulement en fermant votre robinet lorsque vous vous brossez les dents !



Le saviez-vous ?

En France, chaque salarié reçoit en moyenne 58 courriels par jour et en envoie 33. A raison d'une taille moyenne d'1 Mo,

l'Ademe a calculé que ces envois d'emails génèrent chaque année des émissions de gaz à effet de hauteur de 13,6 tonnes équivalent CO2 à l'échelle d'une entreprise de 100 personnes — soit environ 13 allers-retours Paris-New York — ou encore 136 kg équivalent CO2 par salarié.

- Choisissez un moteur de recherche à impact comme Ecosia ou Lilo
- Pensez à faire du tri dans vos mails et à vous désabonner des Spams
- Préférez une solution en France type Smash pour vos hébergements de fichiers
- Vous pouvez vous aider d'outils comme CleanFox

Retrouvez tous nos engagements sur fabster.com/rse

Malyschin

Ro

[Signature]

[Signature]

Dus